

Habilitations électriques - Formation Recyclage - Électricien en BT et en HT

P R O M E O

Formations Réglementaires

08/05/2025

Public et prérequis

Personnel électricien devant effectuer des opérations dans des zones à risques électriques en basse et en haute tension et devant renouveler son titre d'habilitation.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage (BT et HT).

Être muni de son titre d'habilitation électrique.

Les objectifs

Permettre aux salariés de réactualiser leurs connaissances de la réglementation en matière de sécurité électrique afin d'analyser les risques en fonction de la tâche qui lui a été confiée

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DU PARCOURS :

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation permettant de :

Développer le savoir être attendu pour l'exercice du métier

D'acquérir les compétences professionnelles attendues et de structurer les savoirs techniques

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

La formation est animée par des formateurs experts dans leur domaine de compétences et validés par nos équipes pédagogiques

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Ateliers didactiques représentatifs des ateliers industriels.

Équipements électriques dédiés à la préparation à l'habilitation électrique.

Salles de formation.

Contenu de la formation

Retour d'expérience

La réglementation

Les 4 décrets 2011, le Code du Travail, les titres d'habilitation

Les zones à risques électriques en BT et en HTA

RÉFÉRENCE

REGL0105

CENTRES DE FORMATION

**Senlis, Beauvais, Compiègne,
Saint-Quentin, Soissons, Amiens,
Friville**

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours / 14 heures

ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux
personnes en situation de
handicap. Moyens de
compensation à étudier avec le
référént handicap du centre
concerné.**

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternateurs
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Zones d'environnement, de voisinage simple et/ou renforcée

Les documents applicables / La démarche d'analyse des risques

Les moyens de protection

Équipements individuels et collectifs

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

La consignation

Rôle du chef d'établissement ou d'exploitation

Rôle du chargé de consignation, de travaux, de l'exécutant électricien, du surveillant de sécurité

Manœuvres et procédures de consignation et de déconsignation, d'exploitation, d'urgence

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Cas particuliers

Les verrouillages

Appareillage électrique en HTA

Modes de livraison HTA

Cellule interrupteur sectionneur

Cellule protection fusibles, disjoncteur

Cellule comptage

Le transformateur HTA et ses protections

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

Applications pratiques en BT

Exemples de mises en situations adaptée au(x) titre(s) préparé(s) :

Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage approprié, rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT
Organiser, délimiter, et signaler la zone des interventions, éliminer un risque de présence de tension dans la zone des opérations électrique BT - zone 4 - (mettre une nappe isolante ...)

Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, EPC etc ...)

Respecter, faire respecter les procédures d'intervention pour la réalisation en sécurité de l'intervention BT

Réaliser les opérations de consignation, effectuer une opération de dépannage, de mesurage et/ou d'essai, les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension

Applications pratiques en HTA

Exemples de mises en situations adaptée au(x) titre(s) préparé(s) :

Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais

Organiser les travaux, délimiter et signaler la zone d'opération spécifique

Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter-verrouillage dans le cadre d'une consignation en 1 ou 2 étapes

Effectuer des manœuvres de cellules (réarmement de disjoncteur ou manœuvre d' interrupteur sectionneur)

Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection

Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (fiche de manœuvre, attestation de consignation ...)

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

Évaluation des connaissances théoriques et pratiques, conformément à la norme NF C18-510 sanctionnée par un « avis après formation ».